



LE ROLE DES COMPAGNIES PETROLIERES DANS LA POLITIQUE INTERNATIONALE

Mémoire de géopolitique
du commandant Alain RAMSEYER
dans le cadre du séminaire « Courants idéologiques et
Géopolitiques »

Directeur : Monsieur Jean Luc POUTHIER

Avril 2002

Le rôle des compagnies pétrolières dans la politique internationale

Sommaire

Introduction

Partie 1 :

Rôle des compagnies pétrolières dans le développement des pays

Historique

Pétrole et sécurité internationale

La rente pétrolière, facteur d'immobilisme

Partie 2 :

Respect aléatoire des normes idéologiques libérales pour les compagnies pétrolières

L'émergence de nouveaux acteurs : le contre pouvoir des organisations non gouvernementales

L'exemple français

Conclusion

Géopolitique pétrolière à l'horizon 2030

INTRODUCTION

Malgré les évolutions économiques et politiques, certaines caractéristiques du pétrole sont demeurées inchangées depuis le premier choc pétrolier. Dénrée stratégique, indispensable à la vie quotidienne des pays industrialisés, il constitue une des bases fondamentales de toute politique étrangère. Aucun Etat responsable ne se risquerait à négliger la sécurité des approvisionnements en pétrole. Même si chaque pays conjugue à sa façon le concept d'indépendance stratégique, tous ont pris des mesures particulières pour juguler les menaces de rupture des stocks. C'est dire si l'industrie pétrolière est impliquée dans la politique intérieure et extérieure des Etats.

Matière première hautement stratégique, le pétrole jaillit en abondance le plus souvent dans des zones instables politiquement et économiquement. La présence d'une telle richesse ne contribue pas forcément à stabiliser ces zones. Les investissements nécessaires à l'exploitation des gisements de pétrole sont extrêmement élevés, leur rentabilité est calculée à très longue échéance, en général entre dix et trente ans. Aussi, les compagnies pétrolières sont-elles tenues de nouer des relations suivies avec les Etats producteurs propriétaires du domaine minier. Aucune autre matière première ne nécessite une telle démarche.

Par leur taille, leur chiffre d'affaires, la diversité de leur activité, ces groupes multinationaux ont une puissance surdimensionnée par rapport à certains Etats producteurs avec lesquels ils traitent. Le chiffre d'affaires des premiers groupes pétroliers mondiaux représente l'équivalent voire trois à quatre fois le PIB de certains Etats exportateurs. Le chiffre d'affaires d'Exxon, premier producteur mondial s'élevait en 1998 à 115,6 milliards de dollars, le PIB du Nigeria à 108 milliards de dollars, celui du Cameroun à 26,4 milliards de dollars, celui de l'Angola à 16,7 milliards de dollars, celui du Gabon à 8,7 milliards de dollars et celui du Tchad à 6,9 milliards de dollars. Quoi que fassent les compagnies pétrolières, leur implantation dans un pays a forcément un impact considérable.

Les chocs et contre chocs pétroliers ont accentué la mondialisation du marché du pétrole. Les processus de fusion ont transformé les grands groupes pétroliers, accentuant leurs caractères multinationaux. A la fusion d'Exxon et de Mobil ont répondu celles de BP-Amoco avec Arco, de Total avec Petrofina et plus récemment de TotalFina avec Elf-Aquitaine¹.

M. Francis Perrin, Vice-Président de la section française d'Amnesty International partage cette analyse. Selon lui, l'industrie des hydrocarbures "est dépendante des contraintes

¹ Fusion de Totalfina avec Elf Aquitaine en 2000 afin de créer un leader pétrolier mondial et traiter d'égal à égal avec les grands du secteur. M Thierry Desmarest est président de ce 5^{ème} groupe mondial depuis 1995.

géologiques et les zones dans lesquelles on trouve des hydrocarbures sont dans beaucoup de cas peu respectueuses des droits de l'Homme. Les compagnies exploitent une matière première stratégique qui nécessite de lourds investissements. Les fusions en cours accroîtront le déséquilibre entre les compagnies pétrolières et certains Etats qui sont placés les uns et les autres dans une situation d'interdépendance".

Ces caractéristiques ont généré des comportements très particuliers aux grands groupes pétroliers. Ils ont en commun d'avoir dû exercer pour des raisons de sécurité certains des attributs de la puissance étatique.

Les relations entre les sociétés pétrolières et les Etats a-t-elle évolué ? Comment les grands groupes pétroliers influencent-ils les relations internationales ? Quelle est leur stratégie face à la mondialisation de l'économie et de l'information ? Sont-ils plus sensibles à la situation des droits de l'Homme dans les pays où ils opèrent ?

Au XX^{ème} siècle, aucune autre matière première, fût-elle très précieuse, n'a suscité autant de tensions, voire de guerres (la Guerre du Golfe en est la parfaite illustration), d'interventions secrètes, de flux financiers occultes, de vraies fausses sociétés... Une certaine opacité caractérise dans certains pays l'utilisation de la rente pétrolière. Malgré les redevances versées, les populations ne bénéficient d'aucune retombée en terme de développement, bien au contraire.

Si l'envergure et la puissance des grands groupes pétroliers croît par la multiplication des fusions, l'exigence du respect des normes internationales protectrices des droits de l'Homme et de l'environnement s'accroît grâce aux actions ciblées des organisations non gouvernementales (ONG). Celles-ci tentent d'établir une nouvelle donne juridique internationale. Profitant elles aussi de la mondialisation des échanges grâce aux autoroutes de l'information, elles ouvrent à l'extension du respect des normes éthiques, utilisant la législation des pays d'origine des grands groupes pétroliers ou sensibilisant leur opinions publiques. Certaines compagnies pétrolières soucieuses du risque de dégradation de leur image ont rendu publics des codes de conduite et affichent ainsi leur volonté de promouvoir et de respecter les droits de l'Homme et de l'environnement. Mais elles récusent pour la plupart tout contrôle extérieur de cette démarche.

Dans ce contexte, l'analyse du rôle des compagnies pétrolières à l'étranger et en France dans le développement des pays doit être menée pour en tirer quelques enseignements sur l'application des normes internationales (droits de l'Homme, droits sociaux, environnementaux) par les grands groupes pétroliers, sur le rôle des Etats notamment la France, et sur le développement économique durable. La visibilité des grands groupes

pétroliers les rend maintenant plus vulnérables aux pressions des organisations non gouvernementales et des opinions publiques, leur image peut souffrir et par là même leurs intérêts. Les rapports entre rente pétrolière, sécurité et développement sont extrêmement paradoxaux et les perspectives futures de la géopolitique pétrolière va en être conditionnée.

PREMIERE PARTIE : ROLE DES COMPAGNIES PETROLIERES DANS LE DEVELOPPEMENT DES PAYS

1.1. Historique

C'est en 1901 que les Anglais, maîtres de l'Orient, obtinrent la première concession d'exploitation pétrolière sur la quasi totalité de l'Empire perse pour la somme de 20 000 livres sterling. Quelques années plus tard, en 1916, alors que la victoire des alliés était déjà prévisible, ils signeront, avec les Français, le célèbre accord secret Sykes-Picot², aux termes duquel les deux parties se partageront les anciennes possessions proche et moyen-orientales de l'Empire ottoman, les Anglais se réservant les territoires riches en réserves d'hydrocarbures. Entre 1919 et 1920, l'Angleterre se verra donc attribuer, par la Société des Nations, et divers traités internationaux, (Conférence de la Paix de 1919, Protocoles de San Remo en 1920), les territoires de l'Irak actuel, notamment la région du Mossoul (Kirkuk), où l'on avait découvert, dès 1914, d'importants gisements pétroliers.

Toutes ces tractations, motivées par des intérêts économiques, dont les anglo-américains seront les seuls bénéficiaires, passeront par l'abandon des projets prévoyant la création des Etats kurde et Arménien, ainsi que par l'octroi – à l'Etat turc naissant – d'une partie de la Grèce et de la Syrie, ceci afin de compenser la perte, par l'empire turc, des contrées du Golfe arabo-persique. « L'avenir proclamera que les Alliés ont vogué à la victoire sur une vague de pétrole », déclarera ainsi, lors de l'armistice, le secrétaire d'Etat britannique aux affaires étrangères. Ainsi la Péninsule arabique sera-t-elle proclamée, par le célèbre accord de la « ligne rouge » de 1928, chasse gardée des « Majors », principales compagnies pétrolières anglo-saxonnes.

² Accords secrets signés en 1916 par Georges Picot et Mark Sykes, respectivement représentants de la France et de la Grande-Bretagne, aux termes desquels les régions ottomanes du Levant et du Moyen-Orient devaient être partagées entre les deux futurs vainqueurs de la première guerre mondiale. Le plan de partage prendra corps en 1920, lorsque l'Angleterre et la France se verront confier, à la conférence de la Paix de 1919, les territoires convoités, sous la forme de mandats de la SDN.

Mais ce n'est qu'entre 1930 et 1938 que les réserves de pétrole les plus importantes de la région seront découvertes au Koweït et en Arabie Saoudite. Profitant de l'affaiblissement des nations européennes, qui se livraient une véritable guerre civile, les Etats-Unis parviendront très vite, cette fois-ci, à prendre la place des Anglais et des Français dans cette région du monde, mettant à profit les relations privilégiées qu'ils avaient établies – dès le début du siècle – avec les dynasties bédouines de la Péninsule, notamment les Séoud wahhabites, adeptes de l'Islam le plus intransigeant du Sunnisme.

Les Wahhabites (confrérie fondamentaliste que l'on appelle également Ikhwan, « frères », en arabe), étaient l'équivalent des groupes islamistes actuels, tels que les Frères-Musulmans. Leurs protecteurs saoudiens, tribu bédouine avec laquelle ils édifieront plus tard l'actuelle monarchie d'Arabie Saoudite, étaient parvenus, par la force ainsi que grâce à leurs contacts diplomatiques avec les anglo-américains, à détrôner de la Mecque la famille hachémite, gardienne des lieux saints. C'est sur ces bases que fut créé l'Etat saoudien moderne, monarchie islamique fondée sur l'alliance entre une tribu bédouine – les Séoud, dont le chef était Abdel Aziz III – et une confrérie islamique extrémiste, le Wahhabisme.

Fondamentalement hostiles à toute forme de culture occidentale, les Séoudo-wahhabites comprirent très vite qu'ils avaient intérêt à négocier avec les Etats-Unis, afin de bénéficier d'une technologie de pointe en matière de forages pétroliers, sans toutefois risquer d'être « contaminés » par la modernité occidentale. Car à la différence des Européens, qui prennent souvent au sérieux l'illusion humanitariste des Droits de l'Homme, les Américains ont toujours su mettre en sommeil leur prosélytisme démocratique lorsqu'un intérêt économique supérieur est en jeu. Ainsi, « les plus grandes réserves pétrolières dormaient dans l'immense Arabie d'Ibn Séoud et les Etats-Unis détenaient là de solides appuis », écrit Rafic Boustani³ « Le conquérant wahhabite les jugeait moins présents et moins pressants que les Britanniques ».

En utilisant la méfiance des Musulmans envers les puissances coloniales européennes – la Grande-Bretagne et la France, en l'occurrence – Washington parvint à obtenir, de la part du Roi Ibn Séoud, le 29 mai 1933, la première concession pétrolière pour toute la partie orientale de l'Arabie Saoudite. Celle-ci revint en effet à une émanation de la Standard of California (Californian Arabian Standard Oil) – c'est-à-dire la nouvellement créée Arabian American Oil Company (Aramco) regroupant la Standard Oil Cartex et Mobil. Le précieux liquide commença à jaillir dès 1938 dans la région de Hassa, qu'Ibn Séoud avait conquise 25 ans plus tôt. A l'instar des Frères-Musulmans actuels, ou des dirigeants du FIS, les très puritains

wahhabites fustigeaient eux aussi la civilisation occidentale, donc américaine. Mais les américains, en tant que partenaire commercial, leur offraient des garanties de technicité et de coopération « dépourvues » de relents colonialistes. L'accord implicite était le suivant : « vous nous laissez appliquer la loi islamique et régner en Arabie Saoudite selon nos valeurs anti-occidentales et nous coopérons économiquement avec vous ». Or ce type d'accord allait devenir l'idéal-type, le paradigme stratégique sur le modèle duquel allait être édifiée l'alliance américano-islamique qui est toujours en vigueur à l'heure actuelle.

Il ne fait aucun doute que Washington continue aujourd'hui également à exploiter le discrédit dont souffrent les anciennes puissances coloniales dans le but d'être l'unique bénéficiaire des contrats d'exploitation d'hydrocarbures, dont les principaux gisements sont situés dans des Etats musulmans. Les réserves pétrolières prouvées se situent en effet principalement au Proche et Moyen-Orient, dans lequel sont incluses les républiques islamiques de l'ex-URSS (principalement Kazakhstan et Azerbaïdjan). Si à ce chiffre sont ajoutées les réserves des pays musulmans d'Afrique du Nord et d'Afrique noire, c'est près de 75% des réserves mondiales prouvées qui sont entre les mains du monde musulman et qui peuvent procurer à un bloc islamique futur une puissance économique et stratégique considérable. Car l'Europe, à la différence du Continent américain (Alaska, Mexique, Brésil) ou de l'Extrême-Orient (Chine, Inde), n'a pratiquement pas de réserves prouvées, mis à part celles de la Russie⁴, les réserves de la mer du Nord conférant difficilement à la Norvège et au Royaume-Uni une autosuffisance énergétique au delà de l'année 2015.

Par conséquent, les Etats-Unis, qui veulent épuiser le moins vite possible leurs propres réserves, (celles-ci étant – dans l'état actuel des évaluations – bien inférieures à celles de la seule Arabie Saoudite), entendent continuer à contrôler le trafic pétrolier et à bénéficier du rôle privilégié que joue le dollar dans celui-ci. Volonté que le secrétaire adjoint en charge du Proche et Moyen-Orient, Robert Pelletreau, rappela très clairement le 6 avril 1995 devant la commission des Relations internationales du Congrès : « Les priorités américaines dans la région sont (...) négocier et développer des accords de sécurité dans la région du Golfe afin d'en assurer la stabilité et l'accès aux réserves pétrolières vitales pour notre prospérité économique ; (...) assurer l'accès aux entreprises américaines dans la région ... »⁵.

³ Rafic Boustani et Philippe Fargues, Atlas du Monde Arabe, Géopolitique et Société, p 84.

⁴ D'après le rapport de la compagnie British Petroleum de 1993, la Russie est le seul Etat européen possédant des réserves pétrolières prouvées significatives (48 milliards de barils), la Norvège et le Royaume-Uni ne possédant respectivement que 9,3 et 4,6 milliards e barils de réserves prouvées off shore.

⁵ Politique étrangère, op cit,p 427.

Il est vital, pour Washington, d'implanter ses sociétés dans la quasi totalité des régions disposant des réserves connues et durables. Cela permet aux Etats-Unis de maintenir une relative indépendance énergétique indispensable à son hégémonie internationale, quand bien même les ressources pétrolières américaines viendraient à s'épuiser dans les dizaines d'années à venir. « Politique, commerce et histoire s'accordent au mieux pour éclairer les relations privilégiées que les Etats-Unis entretiennent avec l'Arabie Saoudite, explique Rafic Boustani. En leur laissant plus de 50 millions de tonnes par an, la lointaine Arabie dépasse en effet le voisin mexicain. Les liens multiples tissés avec le royaume wahhabite depuis sa naissance se prolongent tout naturellement dans des accords pétroliers qui permettent aux Etats-Unis de satisfaire aux deux conditions qu'ils se fixent : leurs partenaires doivent être capables d'assurer des fournitures importantes à prix stables et prêts à consentir un traitement de faveur aux compagnies pétrolières américaines »⁶.

Il existe donc bien, derrière le discours symbolique enflammé des Islamistes condamnant le « Grand Satan américain », une alliance objective – et parfois subjective – entre Washington et les mouvements fondamentalistes sunnites, ces derniers devant tous une grande partie de leur ascension économique-politique au soutien saoudien, principal relais moyen-oriental de la diplomatie américaine pro-islamiste orientée vers deux objectifs majeurs : affaiblir le communisme et le nationalisme arabe socialisant d'une part, et garder le contrôle des réserves pétrolières les plus importantes de la planète d'autre part.

Là aussi, par conséquent, la géopolitique du pétrole, permet d'expliquer en grande partie la pérennité de la triple alliance stratégique Arabie Saoudite / mouvements islamistes sunnites / Etats-Unis. Craignant d'être contraint de partager, avec les pays arabes frères, le fruit de la rente pétrolière, au cas où le nationalisme arabe socialiste s'étendrait, le Royaume saoudien apportera, dès les années 70, une aide considérable aux mouvements islamistes et panislamistes sunnites, le projet islamiste ayant l'avantage de diluer la nation arabe dans une entité bien plus vaste et bien plus difficile à homogénéiser économiquement. Ainsi, explique Yves Lacoste, « les piliers de l'aide aux mouvements islamistes furent d'une part l'organisation Rabitat ul-alem al-islami fondée en 1963 et qui recevait des fonds de l'Aramco (la société pétrolière fut progressivement nationalisée de 1974 à 1980) et d'autres part les consortiums des banques islamiques, dont Fayçal-Finance et Al-Baraka. Cette aide, amorcée dans les années 80 avec l'aval des Etats-Unis pour lesquels il s'agissait d'un antidote à la

⁶ Atlas du monde arabe, op cit.

subversion communiste. Depuis l'effondrement de l'Union soviétique et la guerre du Golfe, cette aide vise surtout à contrer l'influence de la révolution iranienne »⁷.

Washington entend donc continuer à offrir sa protection militaire et sa technicité aux pays musulmans désireux de se libérer définitivement du « joug colonial » (ouest-européen ou russe) ou des régimes socialisants.

C'est pourquoi, depuis la chute du Mur de Berlin et l'indépendance des républiques musulmanes de l'ex-Union soviétique, les Américains ont parfaitement compris que les capitaux et la technicité offertes par leurs sociétés peuvent permettre à ces Etats d'échapper totalement à la tutelle politique et technologique russe. Ainsi, les Américains – qui ne constituent pas une menace coloniale, et n'ont, à la différence des Russes, que des exigences économiques, ne constituent en aucun cas un obstacle à l'indépendance politique que les peuples musulmans appellent de leur vœux. Profitant de l'état de chaos qui caractérise actuellement l'économie russe et utilisant à leur profit le discrédit immense dont souffre partout l'ancien colonisateur slave, les sociétés américaines sont donc en train de s'implanter dans tous ces pays musulmans détenant d'importantes réserves pétrolières ainsi qu'en Afghanistan.

1.2. Pétrole et sécurité internationale

1.2.1. Concurrence pétrolière et sécurité au Moyen-Orient

Aujourd'hui, beaucoup d'analystes étudiant la relation « pétrole - sécurité » se focalisent sur la prospective pétrolière à moyen et long termes, sur la forme et l'ampleur de la dépendance énergétique française ou européenne. Focalisé sur ce que sera ou pourrait être la situation énergétique dans vingt ou trente ans, les risques dont est porteuse la situation actuelle telle qu'elle est sont négligés. La concurrence entre exportateurs de pétrole a des effets déstabilisateurs potentiels dans bien des pays ou régions ; cependant, c'est encore une fois sur la stabilité du Moyen-Orient que la situation du marché pétrolier fait peser le plus de menaces.

Les économies du Golfe arabo - persique sont fortement dépendantes des revenus de leurs exportations d'hydrocarbures, qui représentent une large part de leurs exportations totales. La diversification des économies est un objectif de tous les gouvernements de la région mais il ne peut être atteint – s'il l'est – que sur le long terme. Pour l'instant les économies du Golfe sont largement des économies rentières, dépendantes des cours d'une matière première sur lesquels

⁷ Yves Lacoste-SY, Dictionnaire géopolitique des Etats, p 54

les gouvernements n'ont pratiquement plus aucune prise. Dans certains cas, cette situation pétrolière peut être porteuse de risques sur la stabilité politique des pays ; les cas saoudien et iranien seront brièvement examinés.

Le cas saoudien

La chute des prix du brut pèse sur les finances publiques de ces Etats. En Arabie Saoudite, le budget 1998 avait été établi sur la base d'un prix du Brent (cours de référence dans la plupart des contrats pétroliers) compris entre 16 et 16,5 \$/b. La persistance de prix nettement inférieurs pose des problèmes budgétaires sérieux : pour chaque dollar de baisse, ce sont 2,5 milliards de dollars de recettes qui manquent au budget saoudien. Le gouvernement est donc contraint de revoir à la baisse les dépenses (notamment les budgets d'investissement) ; parallèlement, la contrainte budgétaire pourrait accélérer la mise en œuvre du programme de libéralisation de l'économie, notamment de privatisation des entreprises publiques et de diminution des subventions.

Cette situation est délicate : l'accélération des réformes se traduirait par la baisse du niveau de vie de certaines catégories de la population dont le mécontentement latent pourrait s'exprimer par un regain de popularité de la mouvance islamiste contestataire. Dans un pays où la rente pétrolière assure, plus ou moins directement, les ressources d'une part importante de la population, la baisse des revenus pétroliers met la « cohésion sociale » à l'épreuve et place les autorités dans une situation délicate, devant arbitrer entre le creusement des déficits et le risque du mécontentement populaire.

Les attentats anti-américains de 1994 avaient révélé l'existence d'une forme de contestation idéologique du régime, lui reprochant sa corruption et sa soumission aux Etats-Unis. D'autres lignes de fracture existent qui menaceront la stabilité du pays faute d'une modernisation économique, sociale et politique. Sans vouloir exagérer la fragilité du régime saoudien, la situation économique induite par l'état du marché pétrolier est un facteur d'aggravation des tensions internes.

L'Iran

L'élection de Mohamed Khatami avait généré l'espoir d'une amélioration de la situation économique du pays. Dans ce contexte, la chute des prix du pétrole a des conséquences contradictoires : elle constitue sans doute une incitation à accélérer les réformes et la politique d'ouverture, dans le domaine de l'énergie comme dans le reste de l'économie ; mais les hydrocarbures représentent 80% des revenus à l'exportation du pays : la baisse des

prix se traduit donc d'abord par de sérieux problèmes budgétaires qui contraignent le gouvernement à revoir à la baisse les dépenses publiques.

Retour du pétrole irakien et sécurité dans le Golfe

L'Irak est un géant pétrolier, dont les réserves prouvées s'élèvent à 112 milliards de barils (2^{ème} rang mondial derrière l'Arabie Saoudite) et les réserves ultimes à 215 milliards peut-être (chiffre avancé par le Département de l'Energie américain, repris par certaines compagnies occidentales)⁸.

Mais depuis la fin des années 1970, la présence de l'Irak sur le marché pétrolier est intermittente. En effet, la guerre Iran - Irak entre 1980 et 1988 puis la crise et la guerre du Golfe en 1990-1991 ont entraîné des baisses brutales de la production irakienne.

A la faveur de l'accord dit « pétrole contre nourriture » et de sa modification par la résolution 1153 de Conseil de Sécurité, l'Irak est de retour sur le marché mondial avec des volumes d'exportation non négligeables et qui devraient encore augmenter : si on les autorise à faire les investissements nécessaires, les irakiens entendent restaurer une capacité de production de 3 millions de barils par jour d'ici un an. Les plans du ministère irakien du pétrole prévoient d'augmenter les capacités de production à 6 Mb/j dans les dix ans qui suivraient la levée de l'embargo. Dans un contexte de marché pétrolier déprimé, ce retour est porteur de risques sur la sécurité régionale.

Rôle des Etats-Unis

Compte tenu du contexte pétrolier mondial, le retour de l'Irak sur le marché sera très difficile à négocier et la situation est porteuse de risques importants sur la sécurité régionale. Beaucoup dépendra de l'attitude américaine : ne pouvant unilatéralement maintenir l'embargo sur l'Irak si ce pays remplit les conditions fixées par l'ONU, ne souhaitant pas provoquer l'épreuve de force avec l'Union Européenne sur les investissements en Iran, les Etats-Unis devront faire pression sur l'Arabie Saoudite pour qu'elle accepte de « faire de la place » à l'Irak. La chasse aux « états voyous » décrétée par les Etats-Unis ne va pas contribuer à accélérer le processus.

La concurrence de la Caspienne

A moyen terme, la situation de concurrence entre producteurs du Golfe pour l'accès aux marchés devrait s'accroître. L'assouplissement probable des sanctions unilatérales

américaines sur l'Iran déclencherait un véritable « rush » d'investissements pétroliers et gaziers dans ce pays, qui souhaite lui aussi augmenter ses capacités de production. Dans le même temps, c'est surtout le pétrole de Caspienne qui devrait venir renforcer la concurrence entre offreurs au niveau mondial : la production a atteint 2 Mb/j en l'an 2000 et pourrait atteindre 6 Mb/j en 2015, d'après le DOE américain⁹.

Pour les Européens comme pour les Américains, le pétrole de la Caspienne est une opportunité de diversification de l'offre mondiale à moyen terme¹⁰. L'hypothèse implicite qui sous-tend cet objectif de diversification est une forte croissance de la demande qui entraînerait le retour d'un marché tendu, précipitant une concentration des approvisionnements mondiaux sur le Golfe Persique. C'est ainsi qu'il faut lire les efforts diplomatiques des Américains dans la région ; les enjeux les plus visibles (choix des tracés pour les oléoducs, position à l'égard de l'Iran ou de la Russie) ne sont que des contraintes dans la poursuite de l'objectif principal qui est de favoriser l'émergence d'une alternative partielle au Golfe pour l'après 2010. De même la Chine s'intéresse de très près au développement pétrolier de la région Caspienne - Asie centrale et la compagnie nationale CNPC investira près de 10 milliards de dollars dans les champs du Kazakhstan et dans un oléoduc entre ce pays et la province du Xinjiang¹¹. Sans ces investissements spécifiques, ses importations futures devraient se concentrer quasi exclusivement sur le Moyen-Orient.

Mais l'émergence de cette nouvelle province, tant souhaitée par les gros consommateurs de pétrole, pourrait avoir un effet pervers sur la stabilité du marché mondial. Si cette demande ne progressait que modérément (suite à une persistance et/ou à une extension de la crise asiatique), le pétrole de Caspienne viendrait concurrencer les producteurs du Golfe sur un marché déjà très difficile, pérennisant et accentuant les difficultés économiques et sociales de ces pays et renforçant le risque de déstabilisation interne et régionale. Dans ce cas, c'est sur une fragilisation du maillon le plus faible du marché mondial que déboucherait la relative éviction du Golfe par les autres producteurs et notamment la Caspienne.

⁸ L'Irak, un géant pétrolier dur la liste d'attente, Bulletin de l'Industrie Pétrolière n°8598, 20 mai 1998.

⁹ DOE/EIA, International Energy Outlook 1998, p.34. De l'avis même des rédacteurs du rapport, ces prévisions sont très optimistes ...

¹⁰ Marc Grossman, Secrétaire d'Etat Adjoint déclarait récemment devant une commission du Sénat : « faire parvenir les ressources de Caspienne vers les marchés mondiaux contribuera à diversifier les marchés énergétiques, ce qui sera évidemment bénéfique à nos alliés européens [...] Nos objectifs sont la diversification de l'offre énergétique mondiale et le renforcement de la sécurité énergétique des Etats-Unis et de nos alliés européens [...] Nous pensons que le développement de l'offre en provenance de Caspienne favorisera la stabilité des marchés énergétiques européens et renforcera la sécurité et la prospérité de l'Europe (International Economic Policy, Export and Trade Promotion Subcommittee of Foreign Relations Committee, « Hearing regarding Caspian sea oil exports », 8 juillet 1998).

¹¹ US DOE, « A Status Report on Developing Transportation for Caspian Basin Oil and Gas Production », in International Energy Outlook 1998.

En fonction de l'évolution de la demande, la stratégie visant à stimuler la concurrence sur le marché pétrolier et à favoriser l'émergence d'alternatives au pétrole du Moyen-Orient peut se retourner contre ses promoteurs : si les revenus pétroliers du Golfe sont si faibles qu'ils ne permettent pas aux Etats de faire face à leurs besoins immédiats, on risque une fragilisation des régimes, le retour des ambitions hégémoniques et la remise en cause de « l'équilibre instable » qui règne dans la région. Quel que soit le degré de concentration des approvisionnements mondiaux sur le Golfe Persique, ceux-ci risquent alors des perturbations du type des crises de 1979-80 ou de 1990-91¹².

En termes plus généraux, l'opposition entre court et long termes évoquée plus haut se retrouve ici. La sécurité énergétique se pense traditionnellement à long terme et en termes de dépendance : il s'agit de limiter les possibilités pour une ou quelques puissances étrangères de transformer leur statut de fournisseur en un levier de pouvoir ; la possibilité de la défection d'un fournisseur suite à des troubles internes graves doit être considérée aussi. Les remèdes préventifs consistent donc à promouvoir la multiplicité des sources géographiques d'approvisionnement et à diversifier les types d'énergies utilisés. C'est la voie suivie – selon des modalités différentes mais dans l'ensemble, avec succès – par les grands pays industrialisés depuis les années 1970. D'autres facteurs plus ou moins indépendants de la volonté des Etats ont également puissamment contribué à la réduction de la vulnérabilité pétrolière mondiale.

Aujourd'hui, ces règles générales orientées sur le long terme pourraient entrer en contradiction avec une situation particulière, la fragilité économique et politique de ce qui devrait rester le poumon pétrolier du monde : le Moyen-Orient. Les responsables politiques cherchent – et la dynamique actuelle de l'industrie y tend également – la réduction du taux de dépendance du marché vis-à-vis du Golfe. Cette tendance, en fragilisant économiquement et politiquement les gros producteurs du Golfe, pourrait se traduire par de nouveaux « mini-chocs » pétroliers, indépendamment de toute tension sur le marché.

1.2.2. Lien entre pétrole et guerre

¹² Ces deux crises ont eu des conséquences très contrastées sur le marché pétrolier : la première s'est traduite par un « choc pétrolier » durable, la seconde par une hausse brutale des cours suivie d'une chute tout aussi rapide. Cette différence de comportement sur la durée s'explique moins par les dynamiques de l'offre et de la demande que par les nouvelles modalités de commercialisation du brut et de fixation du prix, beaucoup plus flexibles et

Le Golfe Persique, la mer Caspienne et la Russie jouent un rôle actuellement déterminant dans la géopolitique du pétrole. Les conflits d'intérêts y ont généré des guerres entre Etats. En Afrique, la rente pétrolière participe à la destruction des Etats.

M. Jean-François Bayart, directeur du CERI, a explicité ainsi cette problématique : "Bien que les compagnies pétrolières ne fassent pas a priori la politique du pire, elles y ont été, dans la pratique, entraînées. Les compagnies pétrolières anglo-saxonnes ont contribué à la chute de Mossadegh en Iran. Entre 1950 et 1960, la compagnie Chevron a indirectement alimenté la guerre civile au Soudan en distribuant des armes aux milices destinées à protéger ses installations pétrolières ; elle a joué un rôle dans l'extension de ce conflit. En Angola, les ressources provenant du pétrole permettent au MPLA, parti unique, d'acheter de l'armement pour financer son effort de guerre, et gouverner le pays sans se poser la question de sa légitimité politique, de sa représentativité ou de sa responsabilité."

Il a souligné "le lien assez direct entre l'existence de ressources pétrolières importantes et l'extension de la guerre comme mode de solution des conflits politiques en Afrique subsaharienne. Les perspectives mêmes de l'exploitation pétrolière sont susceptibles de favoriser l'extension des conflits car elle permet à une partie ou à tous les belligérants d'acquérir des armes et elle rend la détention du pouvoir encore plus convoitable."

La géopolitique du pétrole est caractérisée par le hiatus qui sépare les zones de gisement et celles de consommation des produits raffinés. Malgré l'existence de nombreux pôles de production, le Moyen-Orient reste la région essentielle de production. Or, le Moyen-Orient fut le théâtre d'une guerre pour le pétrole : la guerre du Golfe.

Une guerre pour le pétrole : la guerre du Golfe

A cette date, le 2 août 1990, cent mille soldats irakiens ont envahi le Koweït. Le marché mondial du pétrole se resserrait ; la demande croissait ; la production américaine avait été réduite. Les importations de pétrole des Etats-Unis étaient à un niveau jamais atteint et montaient. Le monde redevenait très dépendant vis-à-vis du golfe Persique. L'écart entre la demande et la capacité de production diminuait. Le marché était donc vulnérable aux conflits et aux accidents.

Depuis la guerre Iran-Irak, 1980-1988, dans laquelle les intérêts pétroliers avaient leur part, les objectifs de Saddam Hussein semblaient clairs : dominer le monde arabe, obtenir l'hégémonie sur le golfe Persique, devenir une puissance pétrolière de premier plan et une

réactives, entrées en vigueur au cours des années 1980. Sur ce point, voir Philip K. Verleger, « Understanding the 1990 Oil Crisis », *The Energy Journal* vol. 11, 1990.

puissance militaire (nucléaire compris) régionale. Cependant, le pays souffrait d'une considérable faiblesse financière.

Auparavant, en juillet 1990, l'Irak avait placé cent mille hommes à sa frontière avec le Koweït, pays favorable à une baisse des prix du pétrole. Bagdad voulait s'assurer que des pays comme le Koweït et les Emirats arabes unis respectaient leurs quotas pétroliers pour faire monter les prix de l'Opep. Ces pays cédèrent, mais les soldats irakiens ne se retirèrent pas pour autant. Bagdad considérait en fait que le Koweït devait lui revenir.

Pour M. Daniel Yergin¹³ : "Nous ne supporterons pas cette agression contre le Koweït, annonça George Bush quelques jours après l'invasion. Les Nations unies décrétèrent un embargo pour contrer l'agression. Mais l'affaire ne s'arrêtait pas au Koweït. La disposition des forces irakiennes et la façon dont elles étaient réapprovisionnées donnaient à penser qu'elles pourraient s'emparer des champs pétroliers saoudiens faiblement défendus. Craignant que l'Arabie Saoudite ne fût la prochaine sur la liste de Hussein, de nombreux pays s'empressèrent d'envoyer des forces armées dans la région. Les forces américaines formaient de loin l'élément le plus important. Les répercussions possibles de la crise étaient primordiales pour l'avenir. En se maintenant au Koweït, Saddam Hussein parvenait à contrôler directement 20 % de la production de l'Opep et 20 % des réserves mondiales de pétrole et serait en mesure d'intimider ses voisins."

"La rente pétrolière se traduisait en argent et en pouvoir : politique, économique et militaire. Saddam Hussein savait qu'avec 10 % supplémentaires des réserves mondiales sans grand surcroît de population, l'Irak serait la puissance pétrolière dominante de la planète. Les autres producteurs de pétrole se plieraient à ses diktats tout comme ils avaient commencé à le faire dans l'été 1990, avant l'invasion."

"Le pétrole était donc l'élément fondamental de la crise, non "le pétrole bon marché", mais plutôt le pétrole en tant qu'élément critique dans l'équilibre mondial du pouvoir, comme il l'était depuis la Première Guerre mondiale."

La question du pétrole commande en grande partie la stabilité et la sécurité de tout le Moyen-Orient. Les Etats-Unis considèrent qu'il va de leurs intérêts vitaux de maintenir à tout prix les régimes en place même si, comme l'Arabie Saoudite dont les réserves représentent plusieurs décennies de production, ils sont loin d'être des modèles de démocratie. L'Union européenne a adopté la même attitude.

Selon Gilles Kepel, directeur de recherches au Centre national de recherches scientifiques (CNRS) : "Le pacte détermine une constante de la politique américaine envers l'Arabie

Saoudite et les autres pays producteurs de pétrole. L'Arabie Saoudite ferait tout pour garantir les approvisionnements pétroliers de l'Occident, ce qui était un enjeu vital ; en contrepartie, les Etats-Unis appuieraient le régime et les gouvernements saoudiens successifs en s'interdisant toute immixtion durable dans leur politique intérieure." La logique du pacte Roosevelt-Ibn Saoud était à l'œuvre lors de la guerre du Golfe, une guerre du pétrole, pour le pétrole.

Dans les régions de la mer Caspienne et de l'Asie centrale, les conflits latents pour des raisons historiques sont attisés par la présence potentielle de réserves de pétrole dont l'importance varierait, selon les experts entre 80 et 200 milliards de barils pour tout le bassin caspien. (A titre de comparaison, le golfe Persique dans son ensemble dispose de 676 milliards de barils de réserves prouvées).

Pétrole et conflits dans la zone Caspienne : des guerres réelles pour du pétrole encore virtuel

Les Etats du Caucase, notamment la Transcaucasie et ceux de l'Asie centrale, soumis aux intérêts russes depuis le XIX^{ème} siècle, sont le champ de nouveaux rapports de forces. Ils deviennent stratégiquement importants mais, en dépit d'une situation géographique favorable, le développement des hydrocarbures freiné par les recompositions en cours et l'instabilité politique, est source de conflits.

Les droits de propriété sur les ressources de la Caspienne ne sont pas encore clairement fixés ni reconnus par tous les pays concernés, même si des progrès notables ont été enregistrés. Le statut international de la Caspienne (mer ou lac ?) et la délimitation des eaux territoriales sont des sujets de conflits entre les Etats riverains (Azerbaïdjan, Kazakhstan, Iran, Russie et Turkménistan). La Russie, soutenue par l'Iran et le Turkménistan, entendait faire reconnaître la mer Caspienne comme un lac, ce qui implique qu'au-delà d'une zone de 40 milles le long des côtes, les Etats riverains exploiteraient en commun les ressources de la Caspienne. Mais cette position a largement été combattue par l'Azerbaïdjan et le Kazakhstan qui entendent partager la Caspienne en eaux territoriales afin de maîtriser le développement des hydrocarbures présents dans leurs secteurs respectifs conformément au droit de la mer. Finalement, les positions se sont rapprochées, l'accord du 6 juillet 1998, signé entre la Russie et le Kazakhstan, entérine un partage des zones offshore en secteurs nationaux, assorti d'une gestion commune des eaux de la mer. La question de l'acheminement de ce pétrole vers des zones de consommation éloignées reste cruciale.

¹³ Les hommes du pétrole, les enjeux de ce conflit, p.481.

M. Sébastien Leplaideur¹⁴ explique : "De 1993 à nos jours, l'acheminement du pétrole de la Caspienne sera l'enjeu stratégique majeur de la région. De rebondissements en rebondissements, de retournements en revirements, c'est une véritable saga aux acteurs multiples qui se déroulera autour de la Caspienne, où nul accord, nulle concession ne sont définitifs : une sorte de gigantesque jeu d'esbroufe remplace les amabilités diplomatiques habituelles. Il faut dire que l'enjeu est de taille. Un oléoduc qui passe sur son territoire signifie des rentrées de devises assurées (entre 0,5 et 2 dollars par baril) et un moyen de pression considérable - on peut toujours fermer le robinet en cas de désaccord majeur avec l'un des pays producteurs, voire avec les pays consommateurs."

Or, on dénombre au moins quatre voies de passage possibles pour le pétrole de l'Azerbaïdjan et six pour le Kazakhstan pour d'éventuelles exportations vers l'Europe. Cinq pays de transit réels ou potentiels sont plus particulièrement concernés : la Russie, l'Iran, la Géorgie, la Turquie et l'Arménie. Par la Russie, trois voies sont possibles. La première relierait l'Azerbaïdjan au port de Novorossiisk, en doublant des oléoducs existants. Les deux autres pourraient acheminer des hydrocarbures du Kazakhstan en Europe, via la Russie, l'une sur le port de Novorossiisk, l'autre par le réseau de pipelines russe de Druzhba via Samara. La voie Ouest permettrait d'amener les hydrocarbures d'Azerbaïdjan au port géorgien de Supsa sans passer par la Russie. Cet oléoduc est en cours d'achèvement. La voie turque qui relierait Bakou au port méditerranéen turc de Ceyhan via l'Anatolie à la préférence du gouvernement américain. Enfin, le projet d'oléoduc sous-marin en Caspienne lierait le Kazakhstan, le Turkménistan, l'Azerbaïdjan et la Turquie.

Mais la réalisation ou l'exploitation de ces voies est soumise aux inconnues liées au conflit régional du Nagorni-Karabakh qui oppose l'Azerbaïdjan et l'Arménie, à celui qui oppose l'Abkhazie à la Géorgie et à celui qui embrase actuellement la Tchétchénie et le Daghestan. Ces conflits contrarient toute voie d'évacuation. L'oléoduc Bakou Novorossiisk vient d'être coupé en raison de l'invasion de la Tchétchénie. Autre incertitude, la Turquie s'oppose aux solutions qui augmenteraient le trafic maritime sur le détroit du Bosphore, trop surchargé et qui se trouve au débouché des cargaisons en provenance de Novorossiisk. Quant à la voie iranienne, même si elle apparaît comme la solution économiquement la plus viable, elle a peu de chances de se concrétiser tant que ce pays restera soumis à l'embargo américain.

M. Sébastien Leplaideur observe que "l'acheminement des ressources énergétiques recoupe des enjeux qui dépassent largement de simples problèmes techniques ou financiers. Tous les

¹⁴ La Transcaucasie post-soviétique entre rouge sang et or noir, mémoire réalisé sous la direction de M. Jean Gueit, professeur à l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence, 1998.

acteurs, des groupes sécessionnistes aux grands Etats comme la Russie ou les Etats-Unis, en passant par les pays producteurs et les investisseurs privés ont des intérêts de premier ordre dans la détermination des tracés."

La Russie a systématiquement cherché à bloquer les exportations d'hydrocarbures de la Caspienne autrement qu'à partir du territoire russe, jusqu'à présent avec succès, car elle voulait maintenir un certain contrôle sur les Républiques de l'ex-Union soviétique. Elle estime que l'Asie centrale et les Républiques caucasiennes font partie de son périmètre de sécurité et d'influence et appartiennent à sa "sphère d'intérêts légitimes". Le gouvernement américain, sans nécessairement prendre en compte les intérêts des compagnies pétrolières américaines, privilégie toutes les solutions qui évitent le passage par l'Iran. La voie Bakou Ceyhan malgré sa longueur, son coût et son passage par le Kurdistan semble avoir sa préférence. La France quant à elle encourage l'implantation de ses compagnies pétrolières en Iran.

M. Alexandre Adler, directeur éditorial de "Courrier international" a lui aussi insisté sur les enjeux et les conflits ouverts ou latents également dans la zone de la mer Caspienne et du Caucase : "Actuellement, la production de pétrole en Azerbaïdjan atteint celle de l'Iran, et l'ensemble Turquie-Azerbaïdjan, riche de 60 millions d'habitants, représente l'équivalent de la population iranienne. Aussi, les ressources pétrolières de l'Azerbaïdjan intéressent-elles la Turquie, qui y est très présente. Le Président Aliiev a clairement opté pour une alliance turco-américaine, car il redoute les Iraniens, bien que ses relations avec le Président Khatami soient assez bonnes. Le Président Aliiev a été victime d'un attentat, probablement fomenté par des proches du lobby pétrolier russe."

S'agissant du conflit du Nagorni Karabakh "la Russie a soutenu la candidature à la Présidence de l'Arménie de M. Kotcharian, qui a mené sa campagne grâce aux fonds de la Société russe Gazprom, afin d'éviter l'ouverture d'un oléoduc Azerbaïdjan-Géorgie-Turquie. Les compagnies pétrolières russes ont leur propre stratégie politique. La ligne de force turco-azérie les inquiète ; de même, pour des raisons écologiques, la Turquie ne souhaite pas que l'oléoduc débouche dans les Dardanelles, et qu'ainsi le pétrole soit acheminé par bateau, avec les risques de pollution que cela comporte."

La présence russe dans la région reste importante. Ainsi, certains observateurs estiment que les intérêts pétroliers sont loin d'être étrangers à la guerre actuellement menée par Moscou en Tchétchénie. D'après l'article de Mme Sophie Shihab¹⁵, l'oléoduc Bakou Grosny Novorossiisk, seul point de convergence des intérêts tchéchènes et russes a été endommagé avant le début du deuxième conflit obligeant l'Azerbaïdjan à charger son brut par des trains

traversant le Daghestan avant de rejoindre en Russie même l'oléoduc allant vers Novorossiisk. Elle explique que "Transneft, propriétaire de tous les oléoducs russes, a changé de directeur. Un proche du milliardaire Boris Berezovski fut installé à sa tête. Dans sa première déclaration, il annonça avoir reçu l'ordre de construire une bretelle pour contourner la Tchétchénie. Depuis la Russie semble avoir renoncé à utiliser les infrastructures pétrolières Tchétchènes qu'elle a bombardées. Le Daghestan, qui couvre la plus grande part du littoral "russe" de la Caspienne, demeure un pion central dans la volonté du Kremlin de rester un acteur actif dans le futur partage de ses richesses. S'il perd cette République, il perd aussi toute chance d'avoir son mot à dire dans les grandes manœuvres qui vont s'accélérer à nouveau autour de la Caspienne, avec la remontée des prix du pétrole."

Le pétrole, présenté par certains experts comme un possible facteur de stabilité et d'intégration économique pour les pays de la région, semble au contraire y avoir exacerbé les conflits latents. La remontée des cours du brut accroît encore plus l'intérêt des compagnies pétrolières occidentales, russes voire chinoises pour le pétrole de la Mer Caspienne. Les compagnies américaines Mobil, Exxon Chevron, BP-Amoco ont signé des contrats importants. Les compagnies françaises commencent à s'y implanter.

La course aux richesses pétrolières en Asie Centrale

L'effondrement de l'Union soviétique a laissé un grand vide dans toute cette région fabuleusement riche. Aux côtés de la Russie, la Turquie, l'Iran et les nouvelles républiques régionales, les Etats-Unis, de même que l'Inde et la Chine rivalisent aujourd'hui pour imposer leur influence sur cette Asie centrale, champ de manœuvre d'un « nouveau grand jeu ». impliquant une lutte sans merci pour l'influence politique, ce « nouveau grand jeu » vise prioritairement la prise de contrôle des richesses locales.

Pour le pétrole et le gaz, le problème crucial ne réside pas dans la délimitation et l'exploitation des gisements, mais dans le choix des itinéraires d'évacuation vers les marchés mondiaux. Le projet de la compagnie pétrolière américaine Unocal, via l'Afghanistan vers le Pakistan, est davantage qu'une simple idée. Outre l'appui financier et militaire que l'Unocal n'avait cessé d'apporter aux milices talibanes, la compagnie américaine a déjà réalisé de considérables investissements en études de faisabilité et racheté les parts de la compagnie russe Gazprom. Une question d'importance subsiste sur la capacité du Pakistan à concevoir un réel débouché pour cet oléoduc.

¹⁵ Le Monde, 30 septembre 1999.

La « deuxième guerre d'Afghanistan » et le sanctuaire terroriste pakistano-taliban n'avaient pas poussé toutes leurs logiques à terme. L'une d'elles, majeure, concerne toujours la partie de poker stratégique qui se joue pour la maîtrise des matières premières de la Caspienne. Le soutien apporté aux talibans par le Pakistan, l'Arabie saoudite et les Etats-Unis n'a pas résisté aux effets terroristes « boomerang » qui se sont manifesté après la guerre du Golfe jusqu'en septembre 2001? Les Etats-Unis ont repris l'initiative dans la région en organisant une alliance anti-taliban. En effet, outre les plans de la CIA, de l'Unocal et des organisations politico-religieuses saoudiennes quant à la réalisation d'un pipeline allant du Turkménistan à l'océan Indien en passant par le royaume taliban, on touche ici au « principal intérêt de l'Amérique » selon Zbigniew Brzezinski¹⁶, qui a toujours considéré l'alliance avec l'islamisme sunnite comme le plus puissant vecteur d'influence politique dans cette région.

Les Etats-Unis y accroissent donc leur présence, notamment les compagnies pétrolières. Chevron a investi 2 milliards de dollars au Kazakhstan et contrôle 38% des consortiums pétroliers azerbaïdjanais. Washington entend consolider cette politique. « Ce sont donc les Américains qui ont fait une percée en Asie centrale, conclut Olivier Roy, essentiellement du fait des intérêts pétroliers et gaziers. Les compagnies Chevron et Unocal sont des acteurs politiques qui discutent d'égal à égal avec les Etats (c'est-à-dire avec les présidents). Les compagnies pétrolières sont amenées à jouer un rôle de plus en plus important dans la région. Le tandem Aramco-dynastie saoudienne des années 1930 n'est pas loin, surtout en Turkménistan. »

Comme les Etats-Unis, la Turquie mise sur l'affirmation d'Etats indépendants, convertis à l'économie de marché, émancipés de la tutelle russe et hors de l'influence de l'Iran. Ses intérêts économiques se concentrent également sur les réserves énergétiques et le projet de pipeline reliant Bakou au port turc de Ceyhan. L'Iran est l'allié le plus important de la Russie dans le « nouveau grand jeu ». Les deux pays se considèrent mutuellement comme des contrepoids indispensables à la présence américaine grandissante dans la région. L'Iran, qui cherche à renforcer sa coopération, a tout intérêt à travailler à la stabilité de la zone. C'est ce qu'il fait, non sans succès, dans sa médiation engagée dans la guerre civile du Tadjikistan. Les objectifs déclarés de Téhéran visent non seulement l'exploitation et le transport des réserves énergétiques de la Caspienne, mais aussi le rétablissement des anciennes voies commerciales de la Route de la soie qui s'en vont vers la Chine.

Si la Route de la soie du Sin-Kiang arrive à contourner les injures du temps, si la restauration de cet axe ancestral de communication devient réalité, la Chine pourrait effectivement avoir

¹⁶ Le grand échiquier, Zbigniew Brzezinski.

en main la meilleure carte du « nouveau grand jeu ». La Chine a 1700 kilomètres de frontières communes avec les républiques d'Asie centrale. Et à la tête de pont de l'ouverture qui s'opère aujourd'hui dans le direction et celle de l'Iran s'organise autour des gisements pétroliers de la province du Sin-Kiang. Majoritairement peuplée de musulmans sunnites ouïgours, le Sin-Kiang a vu son dispositif militaire considérablement renforcé, Pékin craignant un effet de contagion, après l'indépendance des républiques d'ex-URSS, sur cette population turcophone. Le conflit tadjik a réveillé l'islamisme et le séparatisme des Ouïgours, qui détestent les Chinois. Deux organisations clandestines animent une lutte d'indépendance qui a connu un regain d'intensité depuis 1995.

Les talibans, le pétrole et la soie : cette singulière trilogie prend naissance en Afghanistan, épice du « grand jeu » renouvelé. Actionné par le Pakistan, l'Arabie saoudite et la CIA, l'onde de choc afghane se propage tout au long de l'ancienne, des nouvelles, et de la future Route de la soie. En effet, on ne peut guère douter de la renaissance de ce grand axe de communication reliant l'Extrême-Orient à l'Extrême-Occident. Mais il faudra compter avec la persistance de l'islamisme sunnite, avec ses poussées fondamentalistes et terroristes. Ses effets de fragmentations identitaires et territoriales n'ont pas encore développé toutes leurs contradictions.¹⁷

La chute des Talibans ne changera pas grand chose de ce point de vue : la main mise de Washington est d'autant plus importante sur cette région sous couvert de sa lutte contre le terrorisme international.

La rente pétrolière rend l'exercice du pouvoir très attractif. De fait, l'existence d'une rente pétrolière élevée n'est pas un facteur d'alternance démocratique, d'autant qu'une pente naturelle, voire la force de l'habitude, pousse les grands groupes pétroliers à souhaiter le maintien des régimes en place, quels qu'ils soient.

1.3. La rente pétrolière, facteur d'immobilisme

Les dirigeants des grands groupes pétroliers considèrent qu'ils doivent traiter avec les régimes en place et, au nom de la souveraineté d'Etat, ne pas s'immiscer dans leurs affaires intérieures. Selon eux, le pétrole induit le développement économique que favorise la démocratisation. Mais ce raisonnement ne résiste pas à l'épreuve des faits, car les mécanismes

¹⁷ Richard Labévière, les dollars de la terreur, Grasset 1999

de versement de la rente pétrolière sont opaques. Grâce à la rente, les régimes en place arrivent à conserver le pouvoir en utilisant la force ou la corruption.

La problématique pourrait être la suivante : que fait-on des revenus pétroliers, quels sont les retours en terme de financement des partis politiques, où ont-ils été réinvestis pendant les années soixante et soixante-dix ? Que fait-on au niveau européen pour le savoir ? La politique arabe de la France ne pose pas en préalable la question des droits de l'Homme, du droit à l'information et à la démocratisation, et du développement de la société civile dans ces pays. Les régimes en place mettent habilement en avant d'autres notions comme la sécurité, les flux migratoires. Le dénominateur commun de ces échanges est sécurité contre absence de critiques sur l'évolution interne des sociétés.

En Afrique du Nord et au Moyen-Orient, certains Etats disposent de pétrole, d'autres pas. M. Gilles Kepel, directeur de recherche au CNRS, a observé que : "Dans les pays producteurs de pétrole d'Afrique du Nord et au Moyen-Orient, la démocratie est plus faiblement développée que dans les autres Etats de la région. Les régimes des Etats sans pétrole ont dû réaliser un consensus politique à l'intérieur de la société afin de perdurer."

Comparant l'évolution de deux grands pays en termes de pluralisme et de démocratie, il a opposé la Turquie et l'Algérie : "On peut opposer la Turquie à l'Algérie. La Turquie, malgré les clivages entre les Turcs et les Kurdes et le poids de l'armée, dispose d'un système parlementaire qui fonctionne. Le pouvoir turc, pour se maintenir, a dû passer des compromis avec la bourgeoisie industrielle et les groupes sociaux qui créent de la richesse, afin de les associer à la vie politique. En Algérie, tant que la hiérarchie militaire contrôle l'accès exclusif à la rente pétrolière, elle n'a pas besoin d'ouvrir le système politique, si ce n'est pour favoriser les investissements étrangers. Le pouvoir algérien n'est pas véritablement contraint à la démocratisation. Mais si les cours du pétrole restent bas, la hiérarchie militaire ne sera plus en mesure d'acheter la paix sociale et sera tenue de favoriser le développement économique du pays."

C'est bien ce débat qui est en cours en Algérie. M. Gilles Kepel a fait observer que "la rente pétrolière en Algérie a détruit le système économique ; les activités liées au pétrole étaient plus lucratives que les autres, notamment l'agriculture, la petite industrie, etc. Le système économique algérien, comme celui des pays à forte rente pétrolière, fonctionne sur "l'import-import". Les hommes d'affaires liés à la hiérarchie militaire, qui disposent de permis d'importation, préfèrent conserver leurs marges spéculatives en important, au lieu de développer sur place une industrie de biens de consommation créatrice d'emplois. Grâce à la

rente pétrolière, ils importent des produits étrangers et touchent de fortes commissions sur l'opération. La baisse des prix du pétrole pose à ces régimes un problème de survie en les contraignant à ouvrir le champ politique et le champ économique. Obligés de traiter avec les catégories qui produisent sur place de la richesse, les dirigeants devront partager le pouvoir. Le prix élevé du baril a structurellement l'effet pervers de permettre aux régimes politiques non-démocratiques en place de se perpétuer."

En Algérie, entre 1993 et 1997, la guerre civile a fait entre 80 000 et 100 000 morts, mais elle n'avait pas empêché l'exploitation du pétrole et du gaz dans de bonnes conditions. Plus de vingt compagnies pétrolières y étaient présentes. En 1991, le marché algérien s'est libéralisé parallèlement au développement du conflit et plus de quarante contrats avaient été signés avec le gazoduc Europe-Maghreb qui a été construit.

Alors que le pétrole devrait être synonyme de richesse et de développement, son exploitation produit l'effet inverse. Les compagnies pétrolières ne sont pas loin s'en faut les seules responsables de cette situation déplorable dont elles pourraient à moyen terme être les otages. Le tête-à-tête d'une multinationale et d'un Etat faible n'est pas sans danger. Les accusations contre Elf pour son rôle réel ou supposé dans le maintien au pouvoir de régimes politiques corrompus, incompetents et dictatoriaux démontrent que la situation hégémonique d'une compagnie pétrolière dans des Etats faibles peut se retourner contre la compagnie. La présence controversée de Total et d'Unocal en Birmanie aboutira à un résultat identique ; considérées comme des soutiens à une dictature honnie par la population, elles en risqueront d'en payer tôt ou tard le prix.

Au-delà des questions éthiques qu'elle soulève auprès des opinions publiques, des actionnaires de compagnies pétrolières et des ONG, l'aide directe ou indirecte apportée par les groupes pétroliers via le versement de la rente, aux dictatures en place est contre productive. L'appauvrissement et l'endettement des pays producteurs de pétrole n'est pas pour les compagnies pétrolières d'un grand intérêt à long terme. Il serait plus rentable pour elles de contribuer à créer des pôles de développement dans les pays où elles opèrent, qui pour la plupart manquent d'énergie. De nouvelles approches doivent être envisagées pour lier rente pétrolière et développement durable.

Des réponses pourraient être apportées par le renforcement du système de conditionnalité des aides multilatérales et bilatérales et par un contrôle plus strict de leur utilisation.

Le poids économique des grands groupes pétroliers est indéniable. Leur gigantisme financier, renforcé par le mouvement de fusion et d'acquisition de ces dernières années, accroît l'internationalisation de ces grandes sociétés. S'agissant d'une matière première aussi

stratégique que le pétrole, il paraît hasardeux de laisser au seul marché mondial le soin de réguler l'action de ces groupes transnationaux.

Ceux-ci ont su d'ailleurs s'affranchir de bien des contraintes, dialoguant parfois d'égal à égal avec leur Etat d'origine et intervenant dans les affaires intérieures des Etats producteurs. Si la rente pétrolière a permis la prospérité dans les monarchies du Golfe, ailleurs les convoitises qu'elle a suscitées ont eu des effets désastreux. En Afrique, la manne pétrolière n'a pas aidé au développement, les chefs d'Etat l'ont utilisée pour acheter des armes en Angola et au Congo-Brazzaville. Au Gabon, au Cameroun, au Nigeria, on peine à découvrir à quoi a servi la rente pétrolière puisque la dette s'est accrue, les populations se sont appauvries, et les infrastructures sont dans un état déplorable. Maintien au pouvoir de dictatures, corruption, violence larvée, atteinte récurrente aux droits de l'Homme et à l'environnement, tel est le bilan peu glorieux de l'exploitation pétrolière dans toute l'Afrique, une partie de l'Amérique latine et dans certains pays d'Asie.

Ce constat est le résultat d'un certain laxisme des pays du Nord qui n'ont pas hésité à laisser les compagnies pétrolières appliquer un système de double standard s'agissant du respect des droits de l'Homme et de celui des normes sociales et environnementales. Les compagnies pétrolières n'ont pratiquement pas été encouragées par leurs Etats d'origine à appliquer les conventions internationales auxquelles ces Etats avaient pourtant souscrit. L'indépendance énergétique considérée comme vitale justifiait ce laxisme.

Cependant la mondialisation des échanges comme le développement des autoroutes de l'information ont favorisé l'émergence de nouveaux acteurs sur la scène internationale : les organisations non gouvernementales. Leurs actions ont sensibilisé largement les opinions publiques aux dangers d'une exploitation pétrolière non régulée. Les grands groupes pétroliers soumis au feu nourri de leurs critiques se sont progressivement rendu compte que leur visibilité les rendait vulnérables dès lors que leur nom était associé à des dictatures corrompues et brutales, à des catastrophes écologiques et à des atteintes aux droits de l'Homme.

Sous la pression de la société civile, (ONG, opinions publiques, actionnaires) certains grands groupes pétroliers commençaient à réviser leur position. Les déboires de la Shell au Nigeria, sa polémique avec Greenpeace, comme les difficultés de BP en Colombie ont conduit ces compagnies à collaborer avec les ONG, à se doter de codes de conduite faisant référence à la Déclaration universelle des droits de l'Homme et au respect des normes environnementales. Pour prévenir toute campagne contre elles, certaines compagnies ont refusé de s'implanter dans des Etats qui violent la légalité internationale (Birmanie, Libye, Soudan) ou dont le

niveau de corruption ne leur permet plus d'agir selon leurs propres codes de conduite (Nigeria).

DEUXIEME PARTIE : RESPECT ALEATOIRE DES NORMES IDEOLOGIQUES LIBERALES POUR LES COMPAGNIES PETROLIERES

2.1. L'émergence de nouveaux acteurs : le contre pouvoir des organisations non gouvernementales

Malgré leur lien étroit avec leurs Etats d'origine lorsqu'il s'agit de défendre âprement leurs intérêts économiques, les grands groupes pétroliers ont une tendance fâcheuse à relativiser, voire à s'affranchir du respect des conventions internationales. Peu importe que l'Etat de leur siège social en ait été le promoteur et les ait ratifiées. Quand elles opèrent dans des pays peu soucieux du respect des normes éthiques édictées par la communauté internationale, les compagnies pétrolières tendent à agir en fonction des règles minimales propres à ces pays. Cette attitude cynique et contre-productive en termes d'image, encore largement répandue, tend à s'assouplir. Certains groupes pétroliers ont évolué sous la pression des ONG relayées par l'opinion publique, rarement sous celle de l'Etat de leur siège social. Ces Etats (pays membres de l'Union européenne et Etats-Unis) s'érigent volontiers en modèle dans les enceintes internationales quand il s'agit d'édicter et de faire respecter les droits de l'Homme et les normes sociales et environnementales. Capables de combattre pour défendre ces valeurs - ce fut le cas au Kosovo et récemment au Timor oriental - ces Etats semblent atteints de schizophrénie tant ils montrent peu d'empressement à exercer un contrôle sur les agissements des compagnies pétrolières dans les pays où elles opèrent, même si elles sont par leur simple présence complices de régimes politiques détestables (Birmanie, Congo) et directement ou indirectement de désastres sociaux et environnementaux (Nigeria).

Les Etats d'origine des compagnies pétrolières paraissent avoir délégué à la société civile (opinion publique, ONG) le soin d'exercer un contrôle sur les agissements des multinationales. C'est finalement vers elles que se sont tournées certaines compagnies soucieuses, après des crises graves, d'améliorer leur image en édictant des codes de conduite conciliant sécurité et respect des droits de l'Homme. Mais sans la pression étatique, le respect de certaines conventions internationales se révèle illusoire.

Du reste, MM. les Professeurs Patrick Daillier et Alain Pellet¹⁸ relèvent "Les relations économiques internationales sont avant tout le fait des agents économiques. Parmi eux, les sociétés transnationales, privées ou publiques, présentent un intérêt juridique particulier. Le paradoxe est que la densité des normes internationales qui encadrent leurs activités est inversement proportionnelle à l'importance de celles-ci. Soit parce que les Etats ne réussissent pas à élaborer une réglementation commune, soit parce qu'ils y répugnent, ces acteurs de fait n'ont qu'une personnalité juridique internationale contestée et très limitée. C'est une justification supplémentaire donnée aux Etats pour freiner les travaux normatifs à leur égard."

Ils précisent aussi que "la particularité du problème posé par les sociétés transnationales est qu'il ne s'agit pas de leur imposer le respect d'un droit préexistant mais de faire prendre conscience aux sujets du droit international des insuffisances du droit positif interne et international."

La reconnaissance de la personnalité juridique internationale des personnes morales de droit privé demeure controversée. Or, les limitations territoriales de l'applicabilité du droit national ne permettent pas d'encadrer efficacement les activités des personnes morales soumises à des législations différentes. Seule la mise en place d'un corps de règles internationales peut résoudre le problème à long terme. En l'absence de volonté des Etats de faire pression sur les multinationales pour les obliger au respect de normes éthiques, ces sociétés peuvent aisément s'affranchir du respect des grandes conventions internationales, tant que leur image n'en souffre pas. Parmi les grands groupes pétroliers, les plus vulnérables à des campagnes dénonçant leurs pratiques sont, sans conteste, ceux qui sont également distributeurs de produits pétroliers à la pompe.

Ce n'est donc pas un hasard si les groupes Shell, BP-Amoco, Exxon-Mobil, mis en cause pour leur collusion avec des régimes dictatoriaux ou accusés d'avoir provoqué des désastres écologiques se sont dotés de codes de conduite qu'ils s'engagent à respecter et qui rassemblent des normes éthiques inspirées des grandes conventions internationales. Cependant, aucun contrôle externe ne s'exerce sur ces engagements. A cet égard, on peut regretter que la Convention de Rome du 17 juillet 1998, portant création d'une Cour pénale internationale compétente pour juger des crimes les plus graves (crime de génocide, crime contre l'humanité, crime de guerre, crime d'agression) n'ait pas envisagé la mise en œuvre de la responsabilité de personnes morales agissant dans un cadre international comme les sociétés multinationales.

¹⁸ Droit international public, LGDJ, p. 611.

Les multinationales comme les grandes organisations non gouvernementales ont bénéficié de la mondialisation des échanges. Elles ont su utiliser les nouvelles techniques de communication à merveille. Grâce à Internet, il est désormais possible de connaître avec force de détails et en temps réel la position de telle ou telle ONG sur un point précis. Même si toutes les informations sont loin d'être fiables, l'instauration d'un dialogue avec les victimes potentielles des agissements d'une compagnie multinationale est possible. Le rôle des intermédiaires douteux et des réseaux et ses corollaires se trouve assez rapidement mis sur la place publique.

Les risques d'atteinte à l'image des grands groupes multinationaux sont pris très au sérieux d'autant que les effets de ricochet sur leur actionnariat à travers le monde peuvent être dévastateurs. Désormais les multinationales doivent compter avec les exigences des organisations non gouvernementales en matière de défense des droits de l'Homme et de l'environnement. Celles-ci sont devenues nombreuses : plus de 1500 sont enregistrées auprès de l'ONU et l'Union des Associations Internationales recense 5472 ONG internationales. Les ONG sont donc devenues des acteurs à part entière sur la scène internationale et savent parfaitement utiliser tous les relais d'opinion.

Amnesty International dispose d'une section entreprise qui étudie les stratégies, critique ou coopère avec certains grands groupes sur les questions éthiques.

Cette organisation a, pendant longtemps, centré son action sur les Etats puis a étendu son champ d'action aux acteurs non-gouvernementaux. Sans doute, le droit international des droits de l'Homme est principalement opposable aux seuls Etats, mais Amnesty estime que les entreprises ne peuvent l'ignorer. D'ailleurs, la Déclaration universelle des droits de l'Homme précise qu'il s'agit d'atteindre un idéal commun et que tous les acteurs de la société doivent s'efforcer de développer le respect des droits de l'Homme et d'en assurer l'application universelle et effective. Amnesty leur demande de s'engager publiquement à respecter les droits de l'Homme et surtout les instruments internationaux relatifs aux droits de l'Homme.

Human Rights Watch conçoit sa mission de la même manière et centre ses efforts sur certains pays. La publication par ces ONG de rapports sur le rôle de Shell au Nigeria, de BP en Colombie ou d'Enron en Inde a pesé sur leur comportement et les a amenés à évoluer d'autant plus que l'aggravation de la situation des droits de l'Homme dans certains pays n'est pas sans retentissement sur la sécurité de leurs investissements.

Amnesty International comme Human Rights Watch ont su habilement montrer qu'en violant les droits de l'Homme, certains pays producteurs de pétrole présentent un risque politique et économique qui atteint directement les intérêts des compagnies pétrolières. Si aux Etats-Unis

on assiste à une recrudescence des mises en cause des compagnies pétrolières par les ONG alors que le Congrès est divisé et le département d'Etat ambigu, c'est en Europe du Nord que la pression des ONG sur les compagnies pétrolières s'est révélée la plus efficace. Elles ont su utiliser non pas l'Etat mais les médias et l'opinion publique en maniant l'arme dissuasive du boycott.

La recrudescence des mises en causes des compagnies pétrolières américaines.

Mobil a été accusée en décembre 1998 par la Commission nationale des droits de l'Homme d'avoir volontairement ignoré les atrocités commises par des militaires dans une province indonésienne où la société est active, et même d'avoir fourni certains équipements aux militaires impliqués dans ces exactions.

Le consortium West Natuna Group, emmené par Conoco, a récemment été mis en cause (et a d'ailleurs du suspendre le contrat correspondant) pour des problèmes de corruption associés à l'attribution d'un important contrat de construction d'un oléoduc en Indonésie.

Une filiale de Mobil a été, en avril dernier, accusée d'avoir recouru à la corruption pour obtenir la concession d'un poste d'avitaillement sur le Canal de Panama.

Comme d'autres sociétés, Mobil et surtout Chevron ont été directement mises en cause pour leur rôle au Nigeria. Chevron est en particulier accusée d'avoir fourni aux forces de sécurité nigérianes les hélicoptères, bateaux et d'autres équipements utilisés pour mater des mouvements de protestation (motivés par des préoccupations environnementales et de corruption) de la communauté Ijan dans le delta du Niger. Dans ce dernier cas, l'action de l'ONG a bénéficié d'un soutien politique remarqué, conduisant notamment certains élus à la Chambre des représentants à demander une enquête sur le comportement du pétrolier américain.

La compagnie Unocal a été accusée à deux reprises par des ONG, d'une part pour un projet d'oléoduc en Afghanistan, d'autre part pour avoir bénéficié (avec d'autres dont Total) d'une main d'œuvre forcée lors de la construction du gazoduc de Yadana en Birmanie.

Occidental Petroleum (Oxy) a, comme BP, été critiquée par Human Rights Watch, pour la nature de ses relations avec les autorités militaires colombiennes qui assurent la protection de ses personnels et installations dans ce pays, et à qui sont attribuées de nombreuses violations des droits de l'Homme.

Les responsables du Département d'Etat sont d'une réserve prudente et précisent que le respect des droits de l'Homme par les sociétés américaines dans les pays en voie de

développement faisait l'objet d'une étude. L'administration s'est déclarée réservée à encourager ou à décourager les entreprises à intervenir ici ou là. Elle considère que ce n'est pas son rôle et que les risques de poursuites judiciaires pour favoritisme seraient grands si elle se risquait sur ce terrain.

M. Michel Chatelus, professeur à l'Institut d'études politiques de Grenoble, a noté que : "La nature des relations des Etats avec les multinationales est variable. On observe cependant que les entreprises pétrolières sont parmi les plus multinationales même si les compagnies américaines demeurent très fortement liées au Département d'Etat et se soumettent le plus souvent aux injonctions qu'elles reçoivent de lui."

Evoquant quelques cas particuliers, il a précisé : "La stratégie des Etats-Unis en mer Caspienne est déterminée par leur politique à l'égard de l'Arabie Saoudite. Ils tentent parfois d'intoxiquer Ryadh en jouant sur l'ampleur des réserves de la Caspienne. Il est difficile de soutenir que les Etats-Unis sont influencés mécaniquement par le pétrole. Ils demeurent tout à fait sionistes, ce qui démontre qu'à leurs yeux l'électorat juif américain est plus important que le lobby pétrolier. Ils doivent également tenir compte de groupes de pression collatéraux tels les Turcs par rapport aux Grecs ou aux Arméniens, etc. Une politique étrangère est rarement purement rationnelle."

Les compagnies pétrolières américaines s'exonèrent parfois de la politique étrangères des Etats-Unis. La présence de Gulf Oil en Angola pendant la guerre froide en témoigne, comme le remarque M. Jean Savoye, chercheur à l'institut de recherches internationales et stratégiques : "Les compagnies pétrolières en Angola n'ont pas véritablement joué de rôle politique en liaison directe avec leur pays d'origine. Elles agissaient en fonction de leurs intérêts commerciaux pendant la guerre froide. On a observé des liens entre la compagnie américaine Gulf Oil et certains dignitaires cubains. Les compagnies américaines comme les troupes cubaines sont restées, sans que la politique américaine dans la région ait changé jusqu'à la fin des années 1980."

M. Alexandre Adler, directeur éditorial de "Courrier international" a lui aussi observé que : "Rien n'empêche une compagnie pétrolière américaine de poursuivre une politique différente de celle de son gouvernement mais la plupart ont été le pilier de l'ordre américain à cette exception près que longtemps les compagnies texanes ont refusé de reconnaître l'Etat d'Israël en raison de leurs liens avec l'Arabie Saoudite."

L'émergence des ONG sur la scène internationale et la prise de conscience de leur pouvoir de nuisance tant par les Etats que par les multinationales contribuent à changer la

donne. Certaines compagnies s'efforcent d'entretenir un dialogue avec les ONG. Les compagnies françaises semblent en retrait par rapport à ce mouvement, ce qui pourrait se révéler à terme contre productif. La quatrième compagnie pétrolière mondiale fera-t-elle longtemps l'économie de cette réflexion ?

2.2. L'exemple Français

L'influence des compagnies pétrolières sur la politique française au Moyen Orient

Pour certains observateurs dont M. Michel Chatelus, professeur à l'Institut des études politiques de Grenoble, Total est au Moyen-Orient et notamment au Liban "une puissance légitime installée", la compagnie disposant d'une expertise diplomatique et d'un personnel qualifié et écouté. Il est évident que par ses origines et sa tradition, Total qui a fréquemment recruté des diplomates, dispose d'une certaine audience au ministère des Affaires étrangères, mais contrairement à Elf, elle n'agit pas en symbiose avec l'Etat. Sa culture héritée des majors anglo saxonnes comme sa privatisation plus ancienne l'expliquent.

M. Airy Routier, rédacteur en chef adjoint au Nouvel Observateur, a observé à cet égard que "Total, en tant que compagnie privée était dès le départ différente d'Elf, qui se montre plus sensible aux populations et au régime des Etats où elle opérait. Total a une attitude culturellement plus distante et considère qu'elle n'a pas d'influence sur les régimes en place." Nombre de journalistes, d'experts, d'universitaires s'accordent pour considérer que le rôle de Total a été déterminant dans la politique de la France à l'égard de l'Irak. D'après M. Claude Angeli, rédacteur en chef du "Canard Enchaîné" : "Total avait inspiré à ses débuts la politique irakienne de la France, non pas pour obliger les gouvernements successifs à armer Saddam Hussein contre l'Iran, mais pour remplacer les compagnies anglo-saxonnes en Irak. Saddam Hussein avait procédé à des nationalisations, mais Total avait conservé un bureau en Irak. On s'aperçoit, dans ce cas précis, de l'influence du pétrole sur la politique de la France, qui avait d'ailleurs tout intérêt à accroître sa présence au Proche-Orient et à tirer parti d'une implantation pétrolière. C'est seulement l'engagement politique, lequel interviendra par la suite, qui est critiquable."

"Les relations se sont développées avec cette dictature, qui, à cette époque, modernisait l'Irak. La Compagnie Total était toujours présente, en tant que fournisseur d'informations et incitateur. Toutefois, ce sont les politiques qui ont décidé ; il n'y a pas eu de véritable lobby pro-irakien en France. Les politiques sont responsables ; ils ont pu être influencés, mais la France, comme les Etats-Unis, soutenait, à l'époque, l'Irak contre l'Iran. En Irak, Total a joué

le rôle d'incitateur, mais n'a pas imposé de politique." On peut imaginer qu'il en va de même aujourd'hui, ce qui vaut à la France d'être taxée de mercantilisme vis-à-vis de l'Irak alors qu'elle n'est pas la seule à y posséder des intérêts commerciaux. Mais la visibilité de ses intérêts y est telle que la critique en devient extrêmement aisée alors que l'utilité de la politique d'embargo contre l'Irak n'est pas démontrée et pénalise fortement la population.

Sur les relations bilatérales de la France avec l'Iran, l'influence de Total est loin d'être négligeable. D'autant que d'après M. Thierry Desmarest ¹⁹ : "L'Iran, pays complexe, est le plus démocratique de la région ; le Président de la République élu n'était pas le candidat officiel. Le monde peut difficilement se passer des ressources en hydrocarbures du Moyen Orient qui représentent les deux tiers des ressources mondiales du pétrole."

Ce qui a fait dire à M. Alexandre Adler "qu'en Iran, la France paraît plus complaisante que ses voisins européens, la politique de la France n'est pas en contradiction avec la présence de Total en Iran. Il serait pourtant souhaitable que cette politique soit soupesée car le gouvernement de ce pays a planifié et commis des assassinats d'opposants dans des Etats souverains, ce qui est totalement inacceptable. La vigilance à l'égard de la politique iranienne a été insuffisante et a été nourrie d'américanophobie alors que sur ce point les Etats-Unis avaient raison."

Il est certain qu'il y a accroissement de la présence française en Iran qui certes évolue et où une société civile tend à s'affirmer, mais les récents événements montrent que ce pays demeure très instable. Le courant réformiste, dont certains analystes prédisent la victoire, n'a pas encore réussi à s'imposer. Ainsi, d'après M. Gilles Kepel, directeur de recherches au Centre national de recherches scientifiques (CNRS) : "La transformation de la société iranienne est inéluctable car l'actuel consensus ne permet pas au régime de tenir. L'image du pouvoir clérical s'est largement détériorée dans une société qui traditionnellement méprisait le clergé et qui a hâte maintenant de s'en débarrasser. Le fait que le clergé ait conduit le pays à une quasi-crise économique ne plaide pas en sa faveur."

L'implantation controversée de Total en Birmanie

La controverse sur la présence d'entreprises étrangères en Birmanie est liée au caractère particulièrement sauvage de la dictature birmane. En 1962, le coup d'Etat militaire dirigé par le Général Ne Win prend le contrôle de la jeune démocratie (la Birmanie a gagné son indépendance en 1948). Il met en place une dictature militaire sous la férule d'un parti unique, le BSPP et ferme le pays aux investisseurs étrangers. En 1988, des manifestations

populaires (étudiants moines bouddhistes) pro-démocratiques, culminant le 8 août 1988 avec une grève massivement suivie ébranlent la dictature. Le gouvernement militaire répond par une répression féroce, faisant des milliers de morts dans l'ensemble du pays, et instaure un nouveau régime, le SLORC (Conseil d'Etat pour la restauration du droit et de l'ordre). Il impose la loi martiale et change le nom du pays en Myanmar, appellation que nombre de pays, dont la France, refusent d'utiliser. Après ces massacres les chefs de file du mouvement démocratique, dont Mme Aung San Suu Kyi, fille du héros de l'indépendance Aung San, créent la Ligue Nationale pour la Démocratie (LND). Mme Aung San Suu Kyi est donc la secrétaire générale de la LND depuis sa fondation.

Ruinée, exsangue financièrement et économiquement, la Junte se décide en 1989 à ouvrir le pays aux investisseurs étrangers. Des élections législatives sont organisées par le SLORC en 1990, et en dépit de sévères restrictions imposées aux libertés politiques, aux libertés d'association et d'expression, la LND remporte une victoire écrasante avec 82 % des sièges. Ce résultat est reconnu par la communauté internationale. La réaction du SLORC ne se fait pas attendre et aussitôt nombre de personnalités élues sont arrêtées. Le parti victorieux se trouve dans l'impossibilité de former un gouvernement, tâche que les dirigeants de la LND confient à certains de leurs représentants qui rejoignent les zones contrôlées par les groupes d'opposition ethniques, le long de la frontière thaïe. Ce sont ces représentants qui établissent le NCGUB (National Coalition Government of the Union of Burma). Depuis ces événements traumatisants la situation est toujours bloquée.

En Birmanie, plus que dans nombre de pays producteurs d'hydrocarbures, les droits de l'Homme sont quotidiennement violés. La liste des exactions de ce régime est impressionnante. D'après les Nations Unies et l'OIT, aux exécutions sommaires, aux déplacements de population, à la détention arbitraire, s'ajoute une spécialité birmane : le travail forcé. De nombreux rapports émanant d'instances internationales et d'ONG démontrent qu'en Birmanie le travail forcé est un système de gouvernement.

Le rapport du 15 janvier 1998 du Rapporteur spécial des Nations Unies sur la situation des droits de l'Homme au Myanmar évoque le travail forcé en ces termes "Des centaines de milliers de Birmans, hommes, femmes et enfants sont contraints de travailler sous les ordres des militaires au travail forcé qui est systématique pour la construction et l'entretien des camps militaires, la construction et l'entretien des routes et des ponts ainsi que pour d'autres travaux d'infrastructure. Les porteurs, y compris les femmes sont souvent envoyés en avant garde dans les endroits particulièrement dangereux notamment les champs de mines ; les

¹⁹ PDG de Total-Fina-Elf depuis 1995.

accidents sont nombreux, en outre les personnes astreintes au travail forcé, y compris les malades et les blessés sont souvent battues et maltraitées par les soldats."

La Birmanie est en outre régulièrement accusée d'être un narco-Etat. Le Département d'Etat américain estime qu'elle est le premier producteur exportateur mondial d'héroïne (60 % de la production). L'ouvrage de M. Frédéric Christophe, membre de l'observatoire géopolitique de drogues, "Birmanie, la dictature du pavot" décrit minutieusement le système mis en place.

Le 9 juillet 1992, Total a signé un contrat de partage de production avec la compagnie d'Etat, la MOGE (Myanmar oil and gas enterprise), pour l'exploitation et le développement du champ de Yadana dans le golfe de Martaban. De mars à juin 1993, des tests ont révélé la présence d'importantes réserves de gaz estimées aujourd'hui à près de 140 milliards de m³. D'abord détenteur de la totalité des parts du projet, Total en a cédé une partie à différents partenaires. Le consortium est aujourd'hui composé de la compagnie américaine Unocal (28,26 % des parts), de la compagnie thaïlandaise PTT-EP (Petroleum authority of Thailand exploration & production public Co. Ltd, 25,5 %), de la MOGE (15 %) et de Total (31,24 %).

Pour acheminer ce gaz vers la Thaïlande, seul marché de la région en mesure de l'absorber, il fallait construire un gazoduc traversant la Birmanie (région du Tenasserim) sur une distance de 63 kilomètres. Le projet est actuellement évalué à 1,2 milliard de dollars qui devraient procurer à l'Etat birman un revenu annuel de plus de 200 millions de dollars. Or, depuis des décennies la région du Tenasserim est le théâtre d'une rébellion armée des Karens et des Mons que l'arrivée du SLORC au pouvoir a radicalisée.

Les détracteurs du projet accusent la compagnie française et ses partenaires de soutenir un régime militaire dont les exactions massives sont régulièrement dénoncées par l'Organisation des Nations Unies, l'Organisation internationale du travail et les ONG.

La compagnie conteste apporter un soutien à la Junte militaire et souligne que le premier bénéficiaire de son projet sera la population elle-même. Elle n'a pas une politique à géométrie variable et applique les mêmes règles de politique sociale dans tous les pays où elle exerce une activité. La compagnie estime que l'ouverture économique peut apporter à terme un changement de mentalité et favoriser progressivement une amélioration de la société alors que les premières victimes des embargos sont bien souvent les populations. Le projet d'exploitation gazière est un projet à long terme. Le retour sur investissements est attendu vers 2002. On ne sait pas qui sera au pouvoir à ce moment. En outre, Total fait remarquer qu'aucune réglementation nationale ou internationale n'interdit d'investir en Birmanie.

Comment avoir une attitude exemplaire vis-à-vis de sous-traitants et du personnel employé dans un pays où la pratique du travail forcé est répandu ? Quelles sont les précautions que pouvait prendre la compagnie ? M. Thierry Desmarest a affirmé que "Total s'était efforcé d'avoir une attitude exemplaire pour la construction des installations du gazoduc de Yadana en respectant les normes environnementales. Vis-à-vis du personnel employé, la compagnie a assuré une couverture sanitaire satisfaisante. Connaissant l'état de précarité dans lequel vit la population, elle a lancé des programmes de développement sociaux et économiques (construction d'écoles, d'hôpitaux, prêts sans intérêts pour le développement d'activités artisanales et agricoles) très positifs pour les populations. Total a communiqué sur ce projet."

CONCLUSION

Les énergies fossiles vont encore très largement dominer le bilan énergétique mondial jusqu'en 2030, cette domination ayant même tendance à se renforcer. Le pétrole sera toujours la forme d'énergie primaire dominante au niveau mondial, avec environ un tiers de l'offre totale en 2030.

La production de pétrole va subir également d'importantes évolutions géographiques. On peut les caractériser comme un double mouvement, d'abord d'augmentation de la part de la région Afrique du Nord – Moyen-Orient, surtout jusqu'en 2010, puis par le décollage des pétroles non conventionnels de « l'hémisphère occidental » (Amérique du Nord et du Sud), entre 2010 et 2030. Parmi les autres régions, seule l'ex-URSS serait en mesure de conserver sa part de l'offre mondiale de pétrole, grâce au redécollage de la production en Russie et au développement de l'Asie centrale. Dans l'ensemble, c'est à un fort mouvement de concentration de l'offre pétrolière que l'on assiste sur la période considérée, tant pour les pétroles conventionnels que non conventionnels.

En outre le taux d'interdépendance, partant déjà d'un niveau élevé (38%), va croître fortement et rapidement pour atteindre 52,4% en 2020. Ceci signifie qu'à cette date, plus de la moitié du pétrole consommé dans le monde fera l'objet d'échanges entre grandes régions du monde.

Dans le même temps, la demande de pétrole va être fortement marquée par la croissance des besoins énergétiques dans les régions en développement, au premier rang desquelles, l'Asie. la croissance économique mondiale soutenue et le rôle prépondérant du pétrole dans des secteurs en forte croissance comme le transport, se combinent pour entraîner un quasi doublement de la consommation de pétrole en 2030, par rapport au niveau de 1990.

Sur la période 2000-2030, le modèle POLES²⁰ prévoit une augmentation de la consommation mondiale de pétrole de près de 75%. La Chine serait responsable, à elle seule, de près de 40% de la croissance de la demande pétrolière mondiale sur cette période. En 2030, ce pays représenterait 20% de la consommation pétrolière mondiale, contre un peu plus de 5% aujourd'hui. En somme, un double mouvement peut se dégager : il y a renforcement de l'interdépendance pétrolière avec l'augmentation de la part de la production mondiale de pétrole destinée à l'exportation extra régionale et concentration des exportations pétrolières. Le renforcement de l'interdépendance pétrolière se double donc d'un autre phénomène : la concentration croissant des exportations nette sur trois régions qui assurent à elles seules, à partir de 2010, la quasi totalité des exportations nettes de pétrole. Le Moyen Orient occupe une place à part avec 80% des exportations nettes interrégionales en 2010.

La variable importante n'est donc pas la dépendance nationale mais la dépendance de marché mondial vis-à-vis de tel fournisseur. Si le pays ou la zone sensible fournit une part importante de l'offre mondiale, le risque augmente en conséquence. De ce point de vue, la perspective d'une croissance de la concentration des exportations mondiales sur le Moyen-Orient peut être préoccupante. La re-concentration de l'approvisionnement sur le Moyen-Orient s'envisage donc généralement en termes de risques. Il est possible de percevoir les choses différemment si l'on tient compte du fait suivant : historiquement, les crises politiques dans cette région sont survenues dans les périodes de dépression du marché pétrolier et de réduction de l'appel au pétrole du Golfe.

Une des conditions de la stabilité du Moyen-Orient semble bien être l'abondance de la rente pétrolière à se partager entre les Etats de la région. Dès que son volume diminue relativement, surviennent les ambitions d'hégémonie régionale. En outre, s'ajoute aujourd'hui un problème de stabilité interne : l'organisation sociale et politique des monarchies du Golfe (en particulier de l'Arabie Saoudite) repose sur une redistribution verticale de la rente, qui « irrigue » le corps social. Les périodes de restriction budgétaire – les années 1990 le montrent – génèrent des tensions dans ce système, potentiellement déstabilisatrices pour les régimes en place.

Sous cet angle, la prévision d'une demande mondiale soutenue sur l'ensemble de la période considérée, se traduisant par un appel croissant au pétrole du Golfe, pourrait aussi être vue comme une bonne nouvelle pour la sécurité pétrolière internationale. Cela permettrait, dans un premier temps, une réintégration progressive du pétrole irakien sans imposer aux Saoudiens de réduire leur niveau de production ; dans un second temps, cela autoriserait une

²⁰ Les projections sont issues du modèle POLES développé par l'IEPE (Institut d'Economie et de Politique de L'Energie) pour le compte de la commission européenne.

croissance des volumes exportés – et donc des revenus – pour l’ensemble des puissances de la région, dont les besoins financiers vont être augmentés par la reconstruction, le développement et la diversification des économies. Cette analyse suppose toutefois que cette croissance soutenue de l’appel au pétrole du Moyen-Orient ne se traduirait pas par le retour d’une forme de pouvoir de marché, exercé aux dépens des importateurs.

Ainsi la scène pétrolière internationale serait caractérisée par un degré croissant d’interdépendance, dû à une progression des flux nets interrégionaux supérieures à la croissance de la production mondiale. Ceci implique que la sécurité énergétique apparaît de plus en plus comme un « bien public » global, lié à la liberté et à la sécurité du commerce maritime, mais également à la stabilité politique des régions dynamiques sur le plan énergétique. Mais cette dépendance croissante conférerait une importance cruciale à la stabilité politique du Golfe persique. En même temps, il se peut que, contrairement à ce que suggère l’intuition, la sécurité pétrolière internationale soit favorisée par la forte croissance de l’appel au pétrole du Golfe : elle signifierait davantage de rente à se partager entre Etats de la région, donc moins d’incitation aux entreprises géopolitiques aventureuses et moins de risque de déstabilisation interne des régimes en place. Le retour du Golfe au centre de la scène pétrolière octroierait ainsi aux producteurs de cette région une forme de pouvoir de marché, à travers une rente de monopole. L’organisation actuelle du marché et le mode de formation du prix laissent donc peu de place au retour d’un pouvoir d’administration directe.

ANNEXE

GÉOPOLITIQUE DU PÉTROLE AU MOYEN-ORIENT



Source : THUAL François, Le Douaire de Byzance, Paris; Ellipses (l'Orient politique), 1998

BIBLIOGRAPHIE

- YANNIS VALINAKIS, La région de la Mer Noire : défis et opportunités pour l'EUROPEI, les cahiers de CHAILLOT n°36, juillet 1999.
- STEPHEN J BLANK, US military engagement with Transcaucasia and central Asia, US Army War College, institut des études stratégiques, juin 2000.
- Caspian sea region, United States Energy Information Administration, juin 2000.
- JEAN-CHRISTOPHE VICTOR : Mer Caspienne : le grand jeu (émission télévisée sur ARTE Le dessous des cartes) juillet 1998.
- VICKEN CHETERIAN, Eldorado ou mirage ? Le Monde Diplomatique – octobre 1997.
- VICKEN CHETERIAN, Face-à-face américano-russe autour de la Caspienne « Grand jeu » pétrolier en Transcaucasie, Le Monde Diplomatique – octobre 1997.
- HENRI CONZE, Défense et technologies Géopolitique – septembre 2000.
- DOMINIQUE GALLOIS : la bataille pour le partage du pétrole de la Caspienne est ouverte Le Monde, 17 juillet 1998.
- KEYHOLE, Les pipelines du CAUCASE, l'histoire vue du ciel.
- RAFIC BOUSTANI ET PHILIPPE FARGUES, Atlas du Monde Arabe, Géopolitique et Société.
- YVES LACOSTE-SY, Dictionnaire géopolitique des Etats.
- DANIEL YERGIN, les hommes du pétrole, Stock.
- ZBIGNIEW BRZEZINSKI, Le grand échiquier, Bayard Edition.
- NOUSCHI, Pétrole et relations internationales depuis 1945, Armand Colin.
- RENE SEDILLOT, Histoire du pétrole, Fayard.
- RICHARD LABEVIERE, les dollars de la terreur, Grasset 1999

TABLE DES MATIERES

<u>SOMMAIRE</u>	2
INTRODUCTION	3
PREMIERE PARTIE : ROLE DES COMPAGNIES PETROLIERES DANS LE DEVELOPPEMENT DES PAYS	5
1.1. HISTORIQUE	5
1.2. PETROLE ET SECURITE INTERNATIONALE	9
1.2.1. Concurrence pétrolière et sécurité au Moyen-Orient	9
Le cas saoudien.....	10
L'Iran	10
Retour du pétrole irakien et sécurité dans le Golfe.....	11
Rôle des Etats-Unis.....	11
La concurrence de la Caspienne	11
1.2.2. Lien entre pétrole et guerre	13
Une guerre pour le pétrole : la guerre du Golfe.....	14
Pétrole et conflits dans la zone Caspienne : des guerres réelles pour du pétrole encore virtuel	16
La course aux richesses pétrolières en Asie Centrale	19
1.3. LA RENTE PETROLIERE, FACTEUR D'IMMOBILISME.....	21
DEUXIEME PARTIE : RESPECT ALEATOIRE DES NORMES IDEOLOGIQUES LIBERALES POUR LES COMPAGNIES PETROLIERES	25
2.1. L'EMERGENCE DE NOUVEAUX ACTEURS : LE CONTRE POUVOIR DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES.....	25
La recrudescence des mises en causes des compagnies pétrolières américaines.	28
2.2. L'EXEMPLE FRANÇAIS	30
L'influence des compagnies pétrolières sur la politique française au Moyen Orient	30
L'implantation controversée de Total en Birmanie.....	31
CONCLUSION.....	34
ANNEXE.....	37
GÉOPOLITIQUE DU PÉTROLE AU MOYEN-ORIENT	37
BIBLIOGRAPHIE	38
TABLE DES MATIERES	39